



**mouvement
écologique**

Programme de fruits à l'école et légumes à l'école 2026/27 : le ministère de l'Agriculture rate une nouvelle fois l'occasion de promouvoir l'agriculture durable et la santé des enfants

Le « programme de fruits et légumes à l'école » : 472 tonnes de fruits et légumes pour les écoliers – en principe, une occasion en or et un outil efficace pour faire d'une pierre plusieurs coups : protéger la santé des enfants, créer des débouchés sûrs pour les produits nationaux, renforcer l'agriculture biologique locale et lutter contre la crise climatique et celle de la biodiversité.

Mais malheureusement, l'appel d'offres actuellement en cours du ministère de l'Agriculture va une nouvelle fois dans la direction opposée !

L'appel d'offres actuel du « programme Schouluebst » pour la prochaine année scolaire 2026/27 est ouvert jusqu'au 21 septembre 2026 ¹.

Sur les points essentiels – **part de produits bio, rapport entre le prix et la durabilité, choix de variétés respectueuses du climat et de l'environnement, utilisation stratégique des semaines thématiques** –, le ministère de l'Agriculture reste bien en deçà de ce qui serait possible et nécessaire pour relever les défis du changement climatique, de la crise de la biodiversité et de la protection de la santé.

Au cours des dernières années déjà, le Mouvement Écologique s'est engagé en faveur de réformes allant dans ce sens, mais celles-ci n'ont pas été reprises, ou seulement de manière très limitée. Le seul aspect positif de ce nouvel appel d'offres est que le ministère accorde

¹ <https://agriculture.public.lu/de/aktuelles/2026/august/appel-d-offres-schouluebstprogramm.html>

une importance légèrement plus grande aux produits bio et qu'il impose désormais, pour la première fois, dans le cahier des charges, des semaines thématiques avec des visites de production chez des agriculteurs pour l'enseignement secondaire.

Le ministère de l'Agriculture s'en tient donc à une pratique d'appel d'offres très controversée et problématique à bien des égards.

Cette pratique est également bien moins tournée vers l'avenir que celle du ministère de l'Éducation pour les cantines scolaires du secondaire, baptisée « Restopolis / Supply4future » – et ce, bien que le ministère de l'Agriculture ne se lasse pas de présenter comme exemplaire la pratique d'achat définie par le ministre Meisch. En matière de durabilité, l'« appel d'offres pour les cantines scolaires » est à des années-lumière de celui de Restopolis, comme le montre l'analyse suivante du Mouvement Ecologique.

1. Ce ne sont pas la qualité des produits, la santé et la biodiversité qui priment, mais toujours le prix.

L'appel d'offres pour les fruits à l'école comprend au total sept lots différents, dont cinq sont destinés aux producteurs et deux aux distributeurs/fournisseurs. Pour tous ces lots, le prix est le critère central d'attribution : il pèse pour 50 à 75 % dans l'évaluation.

Certes, la notation attribuée à la production biologique a tout de même été très légèrement relevée (de 25 à 35 points, ou de 20 à 25 selon le lot) – mais cette modification, bien que louable, reste timide et ne remédie pas au déséquilibre fondamental entre les normes de prix et de qualité.

En revanche, dans la pratique d'achat de Restopolis pour l'approvisionnement des cantines scolaires des lycées, le prix n'arrive qu'en troisième position. La première et la deuxième priorité sont accordées respectivement à la production biologique et à la provenance régionale.

Même si, dans le cadre du programme « Fruits à l'école », c'est l'UE qui définit le cadre de financement, le ministère de l'Agriculture disposerait, au titre de la part nationale du cofinancement (à hauteur de 50 %), **d'une marge de manœuvre suffisante pour privilégier une approche plus durable et tournée vers l'avenir.** Et compte tenu de l'importance de cette question, il devrait également être possible pour le Luxembourg de renoncer, le cas échéant, à une partie des subventions européennes en échange de critères plus stricts. Enfin, la question se pose de savoir si le Luxembourg plaide, au niveau européen, en faveur d'une modification du programme dans le sens de l'agriculture biologique. L'Autriche montre par exemple qu'il est possible d'aller plus loin dans le cadre du même programme européen de distribution de fruits à l'école : certes, le programme est organisé un peu différemment et, au lieu d'un appel d'offres et d'une distribution centralisés, ce sont les écoles elles-

mêmes qui effectuent les achats. Cependant, les coûts liés à l'achat de produits biologiques leur sont remboursés à hauteur de 70 %, ce qui est nettement supérieur aux produits conventionnels, pour lesquels seuls 50 % des coûts sont remboursés.²

- Le Mouvement Ecologique demande donc que le ministère de l'Agriculture s'inspire, dans le cadre du « programme de distribution de fruits à l'école », de l'exemple du ministère de l'Éducation et de la stratégie Restopolis/Supply4future, et accorde la priorité à la production biologique, suivie de la production régionale, puis seulement du prix.

2. Imposer les produits biologiques – pour protéger la santé des enfants et l'environnement !

Selon le cahier des charges de l'appel d'offres, seules les bananes et les carottes doivent obligatoirement provenir de l'agriculture biologique. Cela représente environ un tiers de la quantité totale livrée : 141 tonnes. Un chiffre impressionnant à première vue.

Mais il faut garder à l'esprit que, pour une grande partie de ces fruits, le Luxembourg impose aux pays producteurs du Sud des normes de production biologique – les bananes représentent 87 % des 141 tonnes – que nous ne « voulons » toutefois pas respecter pour les produits cultivés au Luxembourg ou en Europe. Une contradiction absolue, extrêmement honteuse et hypocrite.

Ainsi, le développement de **l'agriculture biologique au Luxembourg n'est guère encouragé**, à l'exception des quelques tonnes de carottes ! Et ce, malgré **les effets négatifs avérés de la culture conventionnelle**, qui utilise des pesticides chimiques de synthèse, sur les insectes, la faune du sol, la qualité des sols et de l'eau³ et, en fin de compte, sur la santé humaine (voir ci-dessous).

En ce qui concerne les autres fruits – tels que les pommes, les poires et le reste de l'assortiment –, il n'y a en effet aucune priorité fixe accordée à l'agriculture biologique, mais seulement un quota minimum cumulé de 10 %. Concrètement, cela signifie qu'au cours de l'année, au moins 10 % de l'assortiment doit être issu de l'agriculture biologique, mais que le

² BMLUK « Le programme européen de distribution de fruits, de légumes et de lait dans les écoles » : <https://www.bmluk.gv.at/en/topics/food/eu-and-international/the-eu-s-school-programme-for-fruit-vegetables-and-milk.html>

³ Geissen, V., Silva, V. et al. (2021) : « Cocktails de résidus de pesticides dans les systèmes agricoles conventionnels et biologiques en Europe – Héritage du passé et tournant pour l'avenir ». Environmental Pollution, 278 : 116827 ; Daelemans, T. et al. (2025) : Les effets des systèmes de gestion des vergers de pommiers biologiques et conventionnels sur la biodiversité : une étude multitaxonomique avec une référence semi-naturelle. Basic and Applied Ecology, publication en ligne en avant-première ; Goritschnig, L. et al. (2024) : Écotoxicité des pesticides dont l'utilisation est autorisée dans l'agriculture conventionnelle ou biologique européenne pour les abeilles mellifères, les oiseaux et les vers de terre. Environments 2024, 11, 137

distributeur est libre de décider à quelle période ou pour quels fruits. Il n'y a donc aucune garantie fondamentale que, par exemple, les pommes en particulier soient bio. D'ailleurs, les carottes bio représentent déjà 7 % de ces 10 %...

Par ailleurs, il est incompréhensible qu'au-delà des bananes bio, il n'y ait pas un seul fruit ou légume bio obligatoire pour le secondaire. Il n'existe pas d'équivalent à la carotte bio de l'école primaire. On ne comprend pas pourquoi cela ne s'appliquerait pas aux élèves du secondaire alors que c'est le cas pour l'école primaire.

Cette approche est absolument incompréhensible, alors que les analyses du laboratoire alimentaire local ALVA, rattaché au ministère de l'Agriculture, montrent elles-mêmes que ce sont précisément les pommes issues de l'agriculture conventionnelle qui présentent régulièrement **des contaminations multiples** par de nombreux pesticides différents, ce qu'on appelle les « **cocktails de pesticides** ». Il n'existe tout simplement aucune valeur limite pour ces contaminations multiples ! La logique tordue qui prévaut actuellement est la suivante : pas de valeurs limites = pas de risque pour la santé. Or, on peut supposer que ce sont précisément ces « cocktails » qui posent particulièrement problème (notamment en raison d'effets synergiques), même si les substances individuelles respectent leurs normes respectives.

Étant donné que les preuves scientifiques s'accumulent pour montrer qu'une **exposition régulière aux substances actives des pesticides** (et à leurs mélanges) comporte **des risques élevés pour la santé**⁴, il convient de garantir une exposition aussi faible que possible, en particulier chez les enfants – et donc également dans le cadre du « programme scolaire d'automne ». **Des** analyses de cheveux réalisées par le Luxembourg Institute of Health (LIH) avaient déjà montré en 2022⁵ que tous les enfants testés présentaient une contamination par des pesticides. L'analyse montre également qu'une alimentation à base de produits biologiques réduisait de manière avérée cette contamination. Les fruits biologiques sont nettement moins contaminés (pas du tout ou en doses plus faibles) et devraient donc être clairement privilégiés.

Et qu'en est-il actuellement de **l'agriculture biologique luxembourgeoise** elle-même ? Dans l'appel d'offres pour les fruits à l'école, le quota minimum de 10 % de produits biologiques est inchangé depuis des années – alors qu'une garantie d'achat publique ferme pourrait justement constituer l'incitation dont les exploitations locales ont besoin pour se convertir au bio. La superficie consacrée à l'agriculture biologique au Luxembourg stagne toutefois, selon les sources, entre 7 et 10 % de la superficie agricole utile. Une **demande publique fiable** serait le coup de pouce dont le secteur aurait besoin. Or, le ministère de l'Agriculture

⁴ Sarr, A. et al. (2026) Effets sur la santé d'une exposition chronique à de faibles doses à des mélanges de pesticides : une revue systématique, *Journal of Environmental Protection*. Disponible à l'adresse : https://www.scirp.net/pdf/jep_6705682.pdf.

⁵ <https://www.lih.lu/de/article/bis-zu-88-verschiedene-schadstoffe-in-den-haaren-luxemburgischer-kinder-gefunden/>

n'utilise pas ce levier dans le cadre du programme « Fruits à l'école ». Contrairement au ministère de l'Éducation avec « Restopolis ».

- Le Mouvement Ecologique attend du ministère de l'Agriculture – à l'instar du ministère de l'Éducation – qu'il fixe des quotas d'achat plus élevés pour les produits biologiques et qu'il annonce clairement que ces quotas seront progressivement augmentés au cours des prochaines années. Cela apporterait aux producteurs une sécurité de planification et renforcerait leur motivation à s'engager dans ce secteur.

3. Au lieu d'imposer des variétés problématiques, il faut s'adapter à son époque : initier les futurs consommateurs à des variétés résistantes et sans pesticides

L'appel d'offres semble dépassé et assez monotone en ce qui concerne les variétés de pommes prescrites : Gala, Elstar, Golden Delicious, Jonagold. Pour les poires, il n'y a que la « Conférence ». Ces quatre variétés de pommes sont issues de la sélection conventionnelle et présentent une sensibilité élevée et bien connue à la tavelure et à l'oïdium – d'où un besoin proportionnellement élevé en fongicides.

Pourtant, il existe depuis longtemps des alternatives plus résistantes et nécessitant nettement moins de produits phytosanitaires, qui ont fait leurs preuves sur le marché. **Les variétés Topaz et Santana**, entre autres, sont déjà cultivées et commercialisées au Luxembourg⁶, tandis que les variétés **Natyra** ou **Pinova**, sélectionnées pour la culture biologique, sont proposées dans les magasins bio.

Actuellement, le critère de sélection des variétés proposées semble se fonder sur l'aspect, c'est-à-dire les couleurs et les saveurs attendues par les consommateurs. Les critères réellement importants, tels **qu'un moindre besoin en produits phytosanitaires, des variétés plus résistantes**, etc., ne jouent aucun rôle.

On sait que le marché réagit trop souvent très lentement aux innovations et que les nouvelles variétés ne peuvent pas être facilement mises en avant auprès du grand public dans les supermarchés. Sans explication supplémentaire, les consommatrices et consommateurs préfèrent simplement choisir dans les rayons des noms bien connus comme Gala ou Elstar plutôt que Natyra ou Pinova. Or, c'est précisément lors des **semaines thématiques** (pour lesquelles l'attribution du marché est liée à la visite d'une classe à la ferme ou à une présentation sur la production) qu'une **opportunité de sensibilisation** par l'expérience directe s'offrirait : les producteurs pourraient expliquer aux enfants pourquoi une variété résistante nécessite moins de produits phytosanitaires, pourquoi c'est une bonne chose, quel est son goût et pourquoi son aspect est différent. Les anciennes variétés issues des vergers traditionnels pourraient également être mises à profit ici, afin de faire

⁶ <https://eistuebstagemeis.lu/produzenten/steeseler-uebstbau-genossenschaft/>

découvrir aux enfants cet aspect important de la culture fruitière luxembourgeoise – qui joue un rôle majeur dans la protection de la nature. Les enfants qui ont vu une variété sur l'arbre et l'ont goûtée peuvent ramener chez eux ces connaissances et ce goût acquis (voire un échantillon à déguster ?). Or, ce n'est justement pas le cas. Les semaines thématiques ne sont pas mises à profit pour présenter aux enfants de nouvelles variétés plus résistantes et leur faire découvrir leur saveur.

- Le Mouvement Ecologique réclame qu'une proportion minimale de variétés résistantes soit inscrite dans le cahier des charges, ou qu'au moins des points supplémentaires soient attribués pour cela. Ainsi, les arboriculteurs, qu'ils soient bio ou non, seraient systématiquement encouragés à utiliser moins de pesticides. De plus, le potentiel des semaines thématiques devrait être mieux exploité – en tant qu'outil de développement du marché pour les nouvelles variétés résistantes, pour les variétés des vergers traditionnels, pour une culture durable en général, ainsi que pour une expérience s'inscrivant dans l'esprit de l'« école du goût » d'. Cela devrait se traduire par une exigence explicite en la matière dans l'appel d'offres ou, à tout le moins, par un critère de bonus.

4. Année de canicule 2026 : des exigences esthétiques strictes et la pression sur les prix envoient, aujourd'hui plus que jamais, un mauvais signal

Les spécifications relatives au calibre et au poids (pommes pour l'école primaire : 65-70 mm, max. 160 g ; pommes pour l'école secondaire : 70-75 mm, max. 220 g) sont définies de manière très stricte dans l'appel d'offres. Elles privilégient les variétés conventionnelles axées sur le rendement et l'aspect esthétique. Les variétés rustiques et les pommes issues de l'agriculture biologique ou de vergers traditionnels présentent une plus grande diversité d'aspects, de tailles et de formes ; elles sont donc considérablement désavantagées.

L'année 2026 montre à quel point la situation peut s'aggraver : la canicule a des conséquences notables sur la culture fruitière, y compris au Luxembourg. L'association nationale des fruiticulteurs signale des pertes dues aux brûlures solaires, mais indique également que la chaleur a entraîné une réduction de la taille des fruits⁷. Ce sont précisément ces fruits qui ne répondent pas à ces critères de calibre. Et nous devons nous attendre à des vagues de chaleur récurrentes à l'avenir.

Ce n'est toutefois pas une raison pour renoncer aux critères de durabilité – bien au contraire.

- Le Mouvement Ecologique suggère d'assouplir les tolérances relatives aux spécifications de taille et de poids, afin que les variétés sélectionnées pour leur

⁷ <https://100komma7.lu/news/No-veier-Hetzwollen-Wei-steet-et-em-den-Uebstbau-hei-am-Land?pd=noriichten>

résistance et les fruits issus de l'agriculture biologique ne soient pas structurellement désavantagés. Cela montre à quel point l'agriculture régionale et durable a besoin de garanties d'achat fiables et de prix équitables, au lieu d'être soumise à une pression supplémentaire due à des exigences esthétiques strictes, alors que l'année est déjà difficile. Si l'on souhaite que les exploitations locales se convertissent à l'agriculture biologique et aux variétés robustes, il faut leur offrir, surtout en ce moment, une sécurité de planification.

Les revendications du Mouvement Ecologique :

Le Mouvement Ecologique demande au ministère de l'Agriculture, en s'appuyant notamment sur le programme très apprécié de Restopolis/Supply4future, de :

- **de donner la priorité aux fruits biologiques** et de privilégier en premier lieu la **production biologique**, puis la provenance **régionale**. Le critère du prix ne devrait venir qu'en troisième position ;
- **de relever nettement le seuil minimal de produits bio au-delà de 10 % et de l'étendre à toutes les catégories de fruits ;**
- d'introduire **également dans l'enseignement secondaire** une portion obligatoire de fruits ou de légumes bio, à l'instar de la carotte bio pour l'école primaire ;
- Prescrire dans le cahier des charges **une part minimale de variétés de pommes et de poires adaptées au climat et résistantes aux champignons** (par exemple Topaz, Natyra) ou, à tout le moins, les récompenser par des points supplémentaires ;
- **Utiliser de manière ciblée les semaines thématiques pédagogiques pour présenter des variétés résistantes** – sensibiliser les enfants aux variétés, à l'agriculture biologique et à leurs saveurs ;
- **Repenser fondamentalement les critères esthétiques (calibre, poids...)** afin que les variétés résistantes et les pommes bio ne soient pas structurellement désavantagées ;
- S'engager **activement au niveau européen en faveur d'une réduction de la pondération des prix de 50 %** et exploiter systématiquement la marge de manœuvre nationale pour intégrer des critères de durabilité ;
- Communiquer **aux producteurs, suffisamment tôt, une stratégie d'achat pluriannuelle**. Cela offre aux agriculteurs une sécurité de planification pour la conversion à l'agriculture biologique et l'adoption de variétés plus résistantes.

Ceci dans l'intérêt de **la biodiversité et de la protection de la santé, ainsi que du renforcement de l'agriculture biologique régionale**. Mais aussi dans l'intérêt de **la justice sociale** : c'est notamment dans les écoles que les enfants de tous les foyers doivent bénéficier d'un accès égal à une alimentation plus saine.

Septembre 2026